



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



TRIBUNAL DE COMMERCE

0 6 -06- 2008

PARTIES

N° d'entreprise:

424.488.826

Dénomination

(en entier): Grand Serment Royal des Arbalétriers de Saint-Georges de

Grez-Doiceau

(en abrégé): G.S.R.A.St.G.Grez

Forme juridique : A.S.B.L.

Siège: Chaussée de Jodoigne,21 -1390 Grez-Doiceau

Objet de l'acte : , Modifications aux statuts conseil d'administration

Le texte de l'article 29 sera remplacé par le texte ci-après.

Article 29. L'assemblée générale réunie en date du 26 janvier 2008, a approuvé la composition du conseil; d'administration comme suit:

Président Mr Vancaster M. Rue de Basse-Biez, 85, 1390 Grez-Doiceau Vice-Président Mr Noé B. Rue de Basse-Biez 87, 1390 Grez-Doiceau Trésorier Mr de Hosté G. Chaussée de Jodoigne 21, 1390 Grez-Doiceau Secrétaire Mr Noé J. Rue Jules Deville 14, 1390 Grez-Doiceau Administrateurs: Mr Devroye J. Chaussée de Jodoigne 51, 1390 Grez-Doiceau

Mr Landrieu Ph. Avenue Fernand Laby 46, 1390 Grez-Doiceau Mr Duysens A. Chaussée de Wavre 164, 1390 Grez-Doiceau

Les soussignés, agissant comme président et secrétaire, certifient la présente déclaration sincère et? complète

Le Président Vancaster M. Le Secrétaire Noé J.

Mentionner sur la dernière page du Voiet B :